Accusé de réception en préfecture
054-2454006)1-20220331-08-DE
Date de télétransmission -15/04/2022
Date de réception préfectike ptalouque Française

Meurthe-et-Moselle

Nombre de Membres				
Membres en exercice	Présents	Votants		
45	30	30 + 14		
		pouvoirs		

Date de convocation 25 Mars 2022

DELIBERATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

SEANCE DU 31 Mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un Mars à vingt heures trente, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil communautaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Laurent TROGRLIC, Président.

Présents: Laetitia ASCHBACHER, Pascal BARTOSIK, Thierry BECKER, Odile BEGORRE-MAIRE, Valentin DETHOU, Sébastien DOSE, Céline GEOFFROY, Denise GERARDIN, Denis GODEFROY, William GRAFF, Michel JACQUES, Pierre JULIEN, Chantal KIPPER, Patrice LEBOEUF, Ludovic LEGGERI, Yves LEICKNER, Catherine LEPRUN, Catherine LESAINE, Denis MACHADO, Francis MAUGRAS, Jean-Jacques MAXANT, Patrick MEDART, Gilles MULLET, Jocelyne PANO, Chantal PELLENZ, Jeanne PHILIPPOT, Sébastien POINT, Laurent TROGRLIC, Dominique VOINSON, Rémi WAGNER.

Absents excusés: Pascal BECK.

Représentés: David BLASIUS par Sébastien POINT, Béatrice BOCHNAK par Francis MAUGRAS, Magali CLEMENT-DILLMANN par Rémi WAGNER, Sylvie GAMEL par Chantal PELLENZ, Dominique GRANDIEU par Catherine LEPRUN, Catherine GUENSER par Sébastien DOSE, Antony KUHN par Francis MAUGRAS, Martine LEPIANKO par Denis MACHADO, Philippe POTDEVIN par Laurent TROGRLIC, François ROUGIEUX par Sébastien DOSE, Carole SALEUR par Denis GODEFROY, Odile SCHMITT par Dominique VOINSON, Alain SOLDNER par Pierre JULIEN, Bernard VERGANCE par Valentin DETHOU.

Monsieur Denis MACHADO a été nommé secrétaire de séance.

Objet: Budget Primitif 2022 - budget annexe Les Hussards

N° de délibération: 8

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
30	44	44	0	0	0

Rapporteur : Monsieur le Président

Par délibération du 24 février 2022, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a décidé de créer un Budget Annexe « aménagement de la ZAC les Hussards à Frouard » assujetti à la TVA.

Ce projet d'aménagement avait été initié par la SPL, société dissoute en décembre 2020 et dont les activités ont été reprises en partie par la Communauté de Communes.

Le Budget primitif 2022 ambitionne une acquisition de parcelles auprès de l'EPFGE après réalisation d'études d'aménagement et un démarrage des travaux en fin d'exercice.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis de la Commission des Finances du 17 mars 2022,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

ADOPTE le Budget annexe Les hussards 2022 comme suit :

	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
FONCTIONNEMENT	12 711 110.00€	12 711 110.00€
INVESTISSEMENT	6 355 555.00€	6 355 555.00€
Total	19 066 665.00€	19 066 665.00€

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme Le Président,

Laurent TROGRLIC